

**COORDONNÉES CURISTE 1**

Référence client : .....

Civilité\* :  Mme  M.

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code Postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél\* : ..... Port\* : .....

Email : .....

**COORDONNÉES CURISTE 2**

Référence client : .....

Civilité\* :  Mme  M.

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code Postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél\* : ..... Port\* : .....

Email : .....

**VOTRE ORIENTATION\***

	Rhumatologie (RH)	Affections digestives (AD)
1ère Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2nde Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**VOTRE ORIENTATION\***

	Rhumatologie (RH)	Affections digestives (AD)
1ère Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2nde Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*Mentions obligatoires

**CURISTE 1**

PMR  Surpoids (+120 kg)  Diabète de type 1  Autres, à préciser.....

**CURISTE 2**

PMR  Surpoids (+120 kg)  Diabète de type 1  Autres, à préciser.....

**VOTRE CHOIX DE DATE DE DÉBUT DE CURE**  
NOUS NOUS EFFORCERONS DE LE RESPECTER DANS LA LIMITE DES DISPONIBILITÉS

**THERMES LES DÔMES**

du 29/01 au 17/02

du 19/02 au 09/03

du 11/03 au 30/03

du 01/04 au 20/04

du 22/04 au 11/05

du 13/05 au 01/06

du 03/06 au 22/06

du 24/06 au 13/07

du 15/07 au 03/08

du 05/08 au 24/08

du 05/08 au 24/08

du 16/09 au 05/10

du 07/10 au 26/10

**VOTRE CHOIX DE DATE DE DÉBUT DE CURE**  
NOUS NOUS EFFORCERONS DE LE RESPECTER DANS LA LIMITE DES DISPONIBILITÉS

**THERMES LES DÔMES**

du 29/01 au 17/02

du 19/02 au 09/03

du 11/03 au 30/03

du 01/04 au 20/04

du 22/04 au 11/05

du 13/05 au 01/06

du 03/06 au 22/06

du 24/06 au 13/07

du 15/07 au 03/08

du 05/08 au 24/08

du 05/08 au 24/08

du 16/09 au 05/10

du 07/10 au 26/10

**VOTRE SOUHAIT DE PÉRIODE DE SOINS\***

MATIN  APRÈS-MIDI

**VOTRE SOUHAIT DE PÉRIODE DE SOINS\***

MATIN  APRÈS-MIDI

\*Sous réserve de disponibilités

**OPTION PASS DÔMES**

179€

**OPTION PASS DÔMES**

179€

Le Pass Dômes vous permet d'accéder à l'espace détente des Thermes les Dômes (sauna, hammam, jacuzzi, tisanerie). L'accès aura lieu tout au long de votre cure thermale de 18 jours (pendant vos demi-journées de soins).

**INFORMATIONS**

• Où résiderez-vous pendant votre cure ?

Hôtel des Thermes les Dômes\*\*

Mercure Vichy\*\*\*\*

Ibis Vichy\*\*\*

Autre, précisez : .....

• Serez-vous accompagné(e) ? :  Oui  Non

• Votre accompagnant est :

Séjour bien-être

Non curiste

• Si c'est votre première cure à Vichy, comment avez-vous connu notre établissement ?

Médecin  Presse  Réputation de la station

Parrainage  Internet  Relations  Salons

Autre, précisez : .....

## HÔTEL DES THERMES LES DÔMES\*\*

DATES D'ARRIVÉE <sup>(1)</sup>	28/01	18/02	10/03	31/03	21/04	12/05	02/06	23/06	14/07	04/08	25/08	15/09	06/10
<b>PRIX PAR CHAMBRE (2)</b>													
<b>CHAMBRE STANDARD</b> 1 OU 2 PERSONNES	□ 1050€	□ 1050€	□ 1050€	□ 1078€	□ 1176€	□ 1176€	□ 1176€	□ 1386€	□ 1428€	□ 1428€	□ 1302€	□ 1302€	□ 1302€
<b>PRIX PAR CHAMBRE (2)</b>													
<b>CHAMBRE KITCHENETTE</b> 1 OU 2 PERSONNES	□ 1155€	□ 1155€	□ 1155€	□ 1183€	□ 1281€	□ 1281€	□ 1281€	□ 1491€	□ 1533€	□ 1533€	□ 1407€	□ 1407€	□ 1407€
<b>TARIF RESTAURATION ACCOMPAGNANT À LA BRASSERIE DES DÔMES - PRIX PAR PERSONNE (2)</b>													
<b>PETIT-DÉJEUNER *</b>	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€
<b>DEMI-PENSION **</b> 2 PLATS	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€
<b>DEMI-PENSION **</b> 3 PLATS	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€
<b>PENSION COMPLÈTE ***</b> 2 PLATS	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€
<b>PENSION COMPLÈTE ***</b> 3 PLATS	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€

## HÔTEL MERCURE VICHY THERMALIA\*\*\*\*

DATES D'ARRIVÉE <sup>(1)</sup>	28/01	18/02	10/03	31/03	21/04	12/05	02/06	23/06	14/07	04/08	25/08	15/09	06/10
<b>CHAMBRE SUPÉRIEURE - PRIX PAR CHAMBRE (2)</b>													
<b>CHAMBRE</b> 1 OU 2 PERSONNES	□ 1700€	□ 1700€	□ 1700€	□ 1920€	□ 1920€	□ 1920€	□ 1920€	□ 2140€	□ 2140€	□ 2140€	□ 1980€	□ 1980€	□ 1980€
<b>CHAMBRE SUPERIEURE POUR 1 OU 2 PERSONNES ET RESTAURATION A LA BRASSERIE DES DOMES POUR 1 PERSONNE (2)</b>													
<b>CHAMBRE &amp; PETIT-DÉJEUNER*</b>	□ 2060€	□ 2060€	□ 2060€	□ 2280€	□ 2280€	□ 2280€	□ 2280€	□ 2500€	□ 2500€	□ 2500€	□ 2340€	□ 2340€	□ 2340€
<b>CHAMBRE DEMI-PENSION **</b> 2 PLATS	□ 2580€	□ 2580€	□ 2580€	□ 2800€	□ 2800€	□ 2800€	□ 2800€	□ 3020€	□ 3020€	□ 3020€	□ 2860€	□ 2860€	□ 2860€
<b>CHAMBRE DEMI-PENSION**</b> 3 PLATS	□ 2700€	□ 2700€	□ 2700€	□ 2920€	□ 2920€	□ 2920€	□ 2920€	□ 3140€	□ 3140€	□ 3140€	□ 2980€	□ 2980€	□ 2980€
<b>CHAMBRE PENSION COMPLÈTE***</b> 2 PLATS	□ 3100€	□ 3100€	□ 3100€	□ 3320€	□ 3320€	□ 3320€	□ 3320€	□ 3540€	□ 3540€	□ 3540€	□ 3380€	□ 3380€	□ 3380€
<b>CHAMBRE PENSION COMPLÈTE***</b> 3 PLATS	□ 3340€	□ 3340€	□ 3340€	□ 3560€	□ 3560€	□ 3560€	□ 3560€	□ 3780€	□ 3780€	□ 3780€	□ 3620€	□ 3620€	□ 3620€
<b>CHAMBRE PRIVILÈGE - PRIX PAR CHAMBRE (2)</b>													
<b>CHAMBRE</b> 1 OU 2 PERSONNES	□ 2080€	□ 2080€	□ 2080€	□ 2300€	□ 2300€	□ 2300€	□ 2300€	□ 2520€	□ 2520€	□ 2520€	□ 2360€	□ 2360€	□ 2360€
<b>CHAMBRE PRIVILÈGE POUR 1 OU 2 PERSONNES ET RESTAURATION A LA BRASSERIE DES DOMES POUR 1 PERSONNE (2)</b>													
<b>CHAMBRE &amp; PETIT-DÉJEUNER*</b>	□ 2440€	□ 2440€	□ 2440€	□ 2660€	□ 2660€	□ 2660€	□ 2660€	□ 2880€	□ 2880€	□ 2880€	□ 2720€	□ 2720€	□ 2720€
<b>CHAMBRE DEMI-PENSION**</b> 2 PLATS	□ 2960€	□ 2960€	□ 2960€	□ 3180€	□ 3180€	□ 3180€	□ 3180€	□ 3400€	□ 3400€	□ 3400€	□ 3240€	□ 3240€	□ 3240€
<b>CHAMBRE DEMI-PENSION**</b> 3 PLATS	□ 3080€	□ 3080€	□ 3080€	□ 3300€	□ 3300€	□ 3300€	□ 3300€	□ 3520€	□ 3520€	□ 3520€	□ 3360€	□ 3360€	□ 3360€
<b>CHAMBRE PENSION COMPLÈTE***</b> 2 PLATS	□ 3480€	□ 3480€	□ 3480€	□ 3700€	□ 3700€	□ 3700€	□ 3700€	□ 3920€	□ 3920€	□ 3920€	□ 3760€	□ 3760€	□ 3760€
<b>CHAMBRE PENSION COMPLÈTE***</b> 3 PLATS	□ 3720€	□ 3720€	□ 3720€	□ 3940€	□ 3940€	□ 3940€	□ 3940€	□ 4160€	□ 4160€	□ 4160€	□ 4000€	□ 4000€	□ 4000€
<b>TARIF RESTAURATION ACCOMPAGNANT À LA BRASSERIE DES DÔMES - PRIX PAR PERSONNE (2)</b>													
<b>PETIT-DÉJEUNER*</b>	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€	□ 360€
<b>DEMI-PENSION**</b> 2 PLATS	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€	□ 880€
<b>DEMI-PENSION **</b> 3 PLATS	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€	□ 1000€
<b>PENSION COMPLÈTE***</b> 2 PLATS	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€	□ 1400€
<b>PENSION COMPLÈTE***</b> 3 PLATS	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€	□ 1640€

### JUSQU'À 15% DE REMISE À L'HÔTEL DES THERMES LES DÔMES

- 15% de remise pour les séjours durant l'année 2024<sup>(3)</sup> en réservant avant le 31/01/2024.

- 10% de remise pour les séjours en juillet, août, septembre et octobre en réservant entre le 01/02/2024 et le 31/03/2024.

\* Formule petit déjeuner : 20 petits déjeuners

\*\* Formule demi-pension : 20 petits déjeuners + 20 déjeuners ou 20 diners

\*\*\* Formule pension complète : 20 petits déjeuners + 20 déjeuners + 20 diners

<sup>(1)</sup>Arrivées le dimanche pour un début de cure le lundi, départ le samedi

<sup>(2)</sup> Hors taxe de séjour

<sup>(3)</sup>Selon les dates d'ouvertures 2024 de l'hôtel des thermes les Dômes.



# Conditions particulières de vente applicables aux cures conventionnées (hors prestations d'hébergement)

## 1 • Conditions particulières de vente applicables à une cure conventionnée

### 1.1 • Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures conventionnées en précisant et complétant les conditions générales de vente de la Société. Le code de la consommation n'est pas applicable à la vente d'une cure conventionnée qui relève des codes de la santé publique et de la sécurité sociale et de la convention nationale thermale. Sont assimilées aux cures conventionnées les cures prises en charge par un régime primaire national ou communautaire d'assurance maladie et les prestations accessoires visées par l'article 11-2 de la convention nationale thermale. Toute autre prestation est soumise aux conditions de vente de droit commun.

### 1.2 • Prix et conditions de règlement

#### 1.2.1 • Tarif réglementaire d'une cure conventionnée

Le tarif d'une cure conventionnée correspond au tarif forfaitaire de responsabilité et au complément tarifaire et est défini et modifiable par voie réglementaire. Il est fonction de la ou des orientation(s) thérapeutique(s) suivie(s) et de la prescription thermale. Les tarifs sont mentionnés en euros TTC. Aucun autre supplément ou complément de prix ne peut être perçu par la Société au titre de la cure conventionnée.

#### 1.2.2 • Tarif des prestations complémentaires

Les tarifs des soins complémentaires et des prestations relevant des dispositions de l'article 11-2 de la convention nationale thermale sont valables pour la période de référence précisée sur les informations tarifaires, sauf évolution de la fiscalité ou offre promotionnelle particulière. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

#### 1.2.3 • Règlement de la cure et des prestations complémentaires

Aucune cure ne peut débuter sans que le Curiste ait valablement justifié de sa prise en charge intégrale par un régime d'assurance maladie et de complémentaire santé pratiquant le tiers payant ou acquitté la part restant à sa charge (prise en charge partielle) ou acquitté l'intégralité de sa cure (absence de prise en charge). Les soins complémentaires et prestations relevant des dispositions de l'article 11-2 de la convention nationale thermale doivent également être intégralement acquittés avant le début de la cure.

### 1.3 • Réservation, annulation, modification, interruption d'une cure conventionnée

#### 1.3.1 • Réservation d'une cure : versement d'arrhes

Le bulletin de réservation doit être accompagné de 50 euros par cure réservée à titre d'arrhes (sauf exonération prévue par la convention nationale thermale à justifier : AT, ALD et CSS) afin que la réservation soit effective. La cure est définitivement réservée après confirmation de la Société et les arrhes deviennent alors acompte. Les droits de résolution et rétractation prévus par le code de la consommation ne s'appliquent pas.

#### 1.3.2 • Annulation

Toute demande d'annulation par le Client doit être adressée par pli postal ou mail (resa@vy-resort.com) dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes :

DATE DE RÉCEPTION DE L'ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ	ACOMPTE
Plus de 30 jours ouvrables avant la date du début de cure	Remboursement intégral
Entre 30 et 3 jours ouvrables avant la date du début de cure	Remboursement de l'acompte avec déduction de 25 euros par cure réservée
Moins de 3 jours ouvrables avant la date du début de cure / non présentation	Aucun remboursement

Si pour des raisons indépendantes de son fait et ou pour des circonstances non prévues par la convention nationale thermale, la Société doit annuler ou interrompre la cure, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Curiste a la faculté de refuser la modification proposée ; les sommes déjà versées sont alors restituées dans les conditions de l'article 1590 du code civil, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif.

#### 1.3.3 • Modification

Toute demande de modification du Client doit être adressée par pli postal ou mail (resa@vy-resort.com) au plus tard 15 jours ouvrables avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation. Aucune modification n'est possible pour les prestations complémentaires qui ne sont ni échangées, ni remboursées.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations complémentaires en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Curiste a la faculté de refuser la modification proposée ; les sommes déjà versées correspondant à des prestations non consommées sont alors restituées dans les conditions de l'article 1590 du code civil, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif. Les modifications relatives à la formule de restauration sont visées aux conditions particulières de ventes applicables aux prestations annexes.

#### 1.3.4 • Interruption

Une cure doit avoir lieu sur 18 jours consécutifs de soins et ne peut être interrompue sauf motifs prévus par la convention nationale thermale. Toute interruption d'une cure pour des raisons non prévues entraîne la déchéance de la prise en charge par le régime d'assurance maladie et le Curiste est alors redevable personnellement du prix de la totalité de sa cure

### 1.4 • Organisation de la cure

#### 1.4.1 • Capacité à suivre une cure

Aucune cure ne peut débuter sans communication d'une prescription médicale valide s'y rapportant. Une cure médicale étant obligatoirement prescrite par un médecin, il est de la seule responsabilité du Curiste, de son médecin traitant et du médecin thermal de s'assurer que le Curiste ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse suivre ou poursuivre la cure conventionnée ou bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la Société ne peut être engagée sur ce fondement et plus généralement pour tout acte ou omission du médecin prescripteur ou assurant la surveillance de la cure.

Le Curiste doit être en mesure de suivre par lui-même sa cure ou être assisté au titre de sa situation de handicap dûment reconnue.

#### 1.4.2 • Horaires des soins

Les horaires de cures sont librement fixés par la Société. Le respect des horaires est impératif. Les modifications d'horaires ne sont possibles qu'après accord de l'établissement thermal et pour raison médicale dûment attestée.

#### 1.4.3 • Soins non effectués

Lorsque des soins n'ont pas pu être effectués du fait de l'établissement thermal, l'établissement thermal s'efforcera de donner des soins de remplacement ou facturera les soins sur une base prorata temporis. Cette situation ne peut donner lieu à octroi de dommages et intérêts. Lorsque des soins n'ont pas pu être effectués du fait du Curiste (retard...), il n'est appliqué aucun abattement ou déduction si les soins non dispensés n'ont pas pu être remplacés hormis les circonstances visées à l'article 15-2 de la convention thermale.

### 1.5 Données personnelles et respect de la vie privée

La Société veille à la protection des données personnelles des curistes, conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 dit RGPD. En acceptant de suivre une cure dans notre établissement thermal, le curiste consent à l'utilisation et à l'enregistrement des données le concernant à des fins d'information et/ou de prospection commerciale par la Société et les sociétés du groupe France Thermes. De même, il a agréé à la transmission de ses coordonnées au Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH) et toute instance reconnue comme représentative en vue de la réalisation et la participation à une enquête nationale de satisfaction des curistes, conformément aux dispositions de la Convention Nationale thermale en vigueur ayant valeur réglementaire.

### 1.6 • Réclamation, médiation et litige

Toute réclamation doit être adressée le plus tôt possible (si possible en temps réel) et au plus tard 15 jours après la fin de la cure à la Société par tout moyen probant, obligatoirement accompagnée des éléments justificatifs. Pour tout litige, le Médiateur du thermalisme peut être saisi sur le site [www.mediateurduthermalisme.org](http://www.mediateurduthermalisme.org) ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme - 113 route de Moliets - 40140 AZUR ou par courriel à [mediateur@mediateurduthermalisme.org](mailto:mediateur@mediateurduthermalisme.org).

## Conditions générales de vente des autres prestations

La réservation d'une cure emporte la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente

Consulter notre site [www.vy-resort.com](http://www.vy-resort.com)

## À retourner dès que possible à Vy Resort Thermal & Spa

Compagnie de Vichy • BP 21 38 • 03201 Vichy Cedex • France  
E-mail : [resa@vy-resort.com](mailto:resa@vy-resort.com) • [www.vy-resort.com](http://www.vy-resort.com)  
Compagnie de Vichy - SA au capital de 5 680 000 € - RCS Cusset B 542 105 291  
TVA FR 14 542 105 291 - Siège Social 1 et 3 avenue Eishenhover 03200 VICHY

**0 800 30 00 63** Service & appel gratuits